

LE MAG #10

BOIS-GUILLAUME



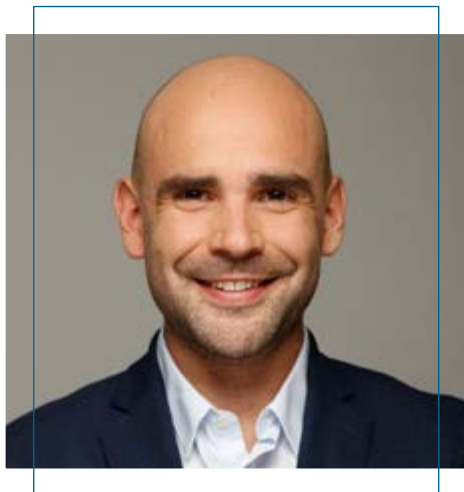
**LES SOLIDARITÉS,
au cœur de l'action
municipale**

Bimestriel
Informations municipales

Dossier spécial pages 4 à 6

Novembre - décembre 2021

LE MOT DU MAIRE



Cher.e.s Bois-Guillumai.s.e.s,

J'espère tout d'abord que vous allez bien.

Je voudrais profiter de cet édito pour vous parler du sujet qui fait l'objet du dossier de ce magazine : la solidarité. La crise sanitaire qui n'est malheureusement pas encore derrière nous a bien montré, s'il en était besoin, l'importance de s'entraider, de porter assistance aux plus fragiles d'entre nous et d'agir de manière collective pour davantage de justice sociale.

Pourtant, ce sujet incontournable demeure bien souvent minoré. Près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France. Ne pensons pas que Bois-Guillaume échappe à cette triste réalité. Cela n'est évidemment pas acceptable et

nous avons, élus, acteurs associatifs et habitants, toutes et tous un rôle important à jouer.

Mais je ne suis pas inquiet, car je sais que Bois-Guillaume est une commune solidaire, composée de citoyens bien souvent investis en la matière et soucieux du bien-être des autres. Chacun agit, à son échelle.

Je veux penser en premier lieu à nos associations qui sont particulièrement actives sur ce sujet. Le marché de Noël solidaire est un bel exemple de cet engagement associatif. Ainsi, le 27 novembre dernier, 13 associations et l'ensemble des commissions d'Europe échanges étaient réunies à l'espace Guillaume le Conquérant pour une opération solidaire d'ampleur. De nombreuses autres agissent avec conviction dans ce domaine que je ne peux citer toutes ici mais je tiens à saluer sincèrement leur action.

Je veux penser aussi aux bénévoles de la distribution alimentaire qui chaque jeudi, et avec le soutien de la Ville, accompagnent avec humilité et bienveillance certains de nos concitoyens bois-guillumais qui rencontrent des difficultés dans l'accès, pourtant élémentaire, à l'alimentation.

La Ville de Bois-Guillaume, par ses projets et son service public, tient également son rôle avec détermination. A travers notre centre

communal d'action sociale, nos agents et nos élus s'engagent avec beaucoup d'implication, comme vous pourrez l'observer en parcourant ce magazine.

Depuis un an, notre municipalité a voulu donner une impulsion nouvelle, et replacer les solidarités au cœur de nos politiques publiques. Le budget du CCAS a été revalorisé de 100 000 euros en 2021 pour accompagner cet engagement. De nouveaux projets ont vu le jour. Le pass'activités par exemple, qui permet à chaque enfant de notre commune d'accéder à la vie associative, ou encore notre travail autour de l'école inclusive, qui a permis à des enfants en situation de handicap d'intégrer le milieu scolaire dit « ordinaire » en 2021 à l'école des Portes de la Forêt.

Vous l'aurez compris, la solidarité n'est pas une option. La tâche reste de taille, mais nous continuons d'œuvrer avec conviction.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez bien de ces moments précieux auprès de vos proches.

Solidairement,

Théo PEREZ,
Maire

SOMMAIRE



2

Le mot du maire

4

Dossier
Solidarités

8

Transition
écologique

3

Éducation
Culture

7

En bref

10

Actus

Premier Conseil Municipal des Jeunes



Il n'y a pas d'âge pour avoir envie de s'investir dans des projets citoyens. En témoignent les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui fourmillent d'idées à mettre en place dans leur ville.

Dans le cadre de valeurs telles que la solidarité, la citoyenneté, la démocratie, l'engagement et le droit d'expression, le 20 novembre dernier, lors de leur premier conseil municipal, les nouveaux élus du CMJ ont pu voter pour les quatre projets qu'ils mettront en place durant leur mandat :

- « **33 arbres pour 33 élus** » est un projet proposé par la commission environnement qui consiste à planter dans un endroit de Bois-Guillaume manquant de végétalisation, 33 arbres. Chaque élu devra

inviter un enfant et un adulte pour l'accompagner le jour de la plantation.

- « **Sortons de la maison de retraite** », idée soumise par la commission Solidarité, a pour objectif de partager un moment convivial entre les jeunes et les résidents dans un endroit tel qu'un parc.

- « **Ciné'AIR ou Cinéma Jeune** » pour la commission Culture sera l'occasion de diffuser un film gratuitement sur écran géant en plein air ou dans une salle de Bois-Guillaume. Cette projection s'accompagnera d'une tombola gratuite.

- La commission Sports propose quant à elle « **Plutôt runner ou vététiste** », un parcours pour les coureurs et les cyclistes dans la Forêt Verte.

Ville amie des enfants



La Ville a obtenu le titre "Ville Amie des Enfants" pour le mandat 2020/2026.

Le 17 novembre dernier, a eu lieu l'officialisation de ce label par la signature de la charte en présence de Mélanie Vauchel (à droite sur la photo), adjointe à l'éducation, et de Ghislaine Chevalier représentant l'UNICEF France.

Cet événement fut aussi l'occasion pour une dizaine de groupes scolaires et de niveaux différents, de mener une réflexion et une courte présentation sur les piliers de la santé et du bien-être de l'enfant. En s'inscrivant dans cette démarche, la municipalité a pour ambition de faire connaître les droits de l'enfant, de les faire appliquer à tous les niveaux de la collectivité par les élus, les agents et l'ensemble des acteurs éducatifs, dont les enfants eux-mêmes.

C'est donc la reconnaissance du travail mené par les services et les élus qui poursuivent 4 objectifs, chacun étant décliné par des actions et des projets concrets visant une éducation de qualité pour toutes et tous.

Retrouvez tous les projets et engagements sur :
www.ville-bois-guillaume.fr/ville-amie-des-enfants/

Le cercle des poètes réapparus



A l'occasion de la semaine du Printemps des Poètes du 12 au 28 mars 2022, la ville organisera la remise des prix du concours de poésie.

D'ici là, tous les Bois-Guillaumais sont invités à prendre leur plume. Pour participer, rien de plus simple. Vous pouvez nous transmettre jusqu'à deux poèmes par écrivain avec un nombre de 50 lignes et 12 strophes chacun tout au plus.

Les productions traitant du thème de la nature demeurent libres (poème, poème en prose, slam...) et pourront prendre des formes variées (texte, récitation orale enregistrée, vidéo, texte et dessin...).

Qui peut participer, quand et comment ?
 Toutes les réponses se trouvent sur www.ville-bois-guillaume.fr

*Dictionnaire : n.m.
 Fidèle allié pour toute sa scolarité.*

M. le Maire, qui avait lui aussi reçu son exemplaire lorsqu'il était écolier de la main de M. René Seille, a eu le plaisir de venir à son tour à la rencontre des élèves de chaque classe de CM1 pour leur remettre un dictionnaire. Cette belle tradition qui perdure permet de susciter chez les écoliers l'amour des mots. Succès garanti à voir les yeux écarquillés des enfants un peu impressionnés tout de même devant la taille de l'ouvrage ! Ces jeunes citoyens curieux d'esprit ont ensuite eu l'occasion de poser leurs questions à leur maire qui s'est prêté bien volontiers à l'exercice en répondant à leurs interrogations fort pertinentes.



Les solidarités, au cœur de l'action municipale

A travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la ville porte une ambition forte en matière de solidarité et d'action sociale. Le CCAS est un établissement public agissant dans les domaines de la prévention et de la solidarité dans la commune en lien avec les institutions publiques et privées. Il est, de ce fait, l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions directement orientées vers les populations concernées. Présidé de plein droit par le maire, son conseil d'administration (CA) est

constitué paritairement de 7 élus locaux désignés par le conseil municipal et de 7 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, proposées le cas échéant par des associations et nommées par le maire.



Depuis 2021, le CA s'est organisé en 3 groupes de travail : seniors, action sociale et handicap pour proposer des projets concrets qui améliorent le quotidien des habitants, permettant d'inclure davantage les membres du CA dans l'élaboration des politiques publiques.

Les missions du CCAS

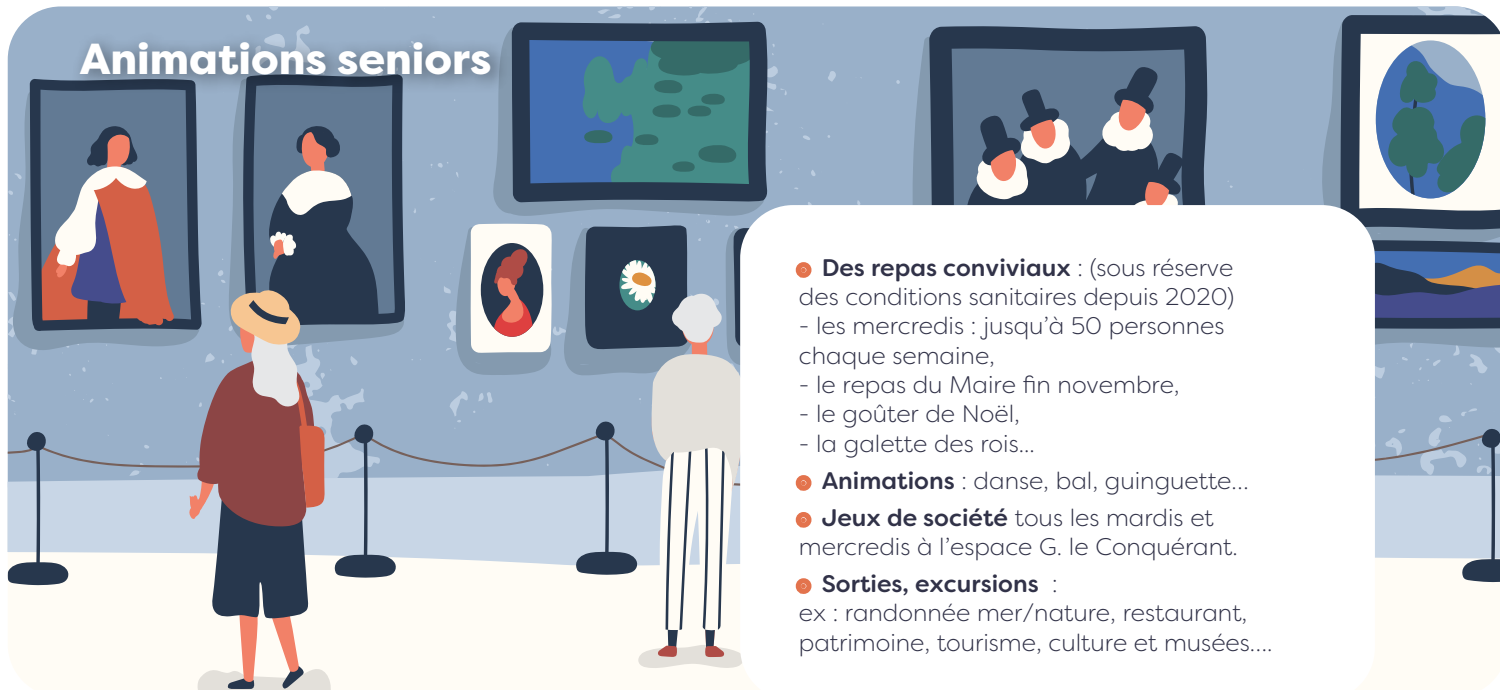
Résidence autonomie La Fontaine



La résidence est un établissement regroupant un ensemble de logements autonomes pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

- 53 appartements dont 9 pouvant accueillir des couples
- Loyer très modéré (T1 bis pour 418 € / mois)
- Depuis 2021, 2 gardiens avec possibilité d'interventions 24h/24
- Laverie
- Accompagnement social
- Animations collectives et individuelles

Animations seniors



- **Des repas conviviaux** : (sous réserve des conditions sanitaires depuis 2020)
 - les mercredis : jusqu'à 50 personnes chaque semaine,
 - le repas du Maire fin novembre,
 - le goûter de Noël,
 - la galette des rois...
- **Animations** : danse, bal, guinguette...
- **Jeux de société** tous les mardis et mercredis à l'espace G. le Conquérant.
- **Sorties, excursions** :
 - ex : randonnée mer/nature, restaurant, patrimoine, tourisme, culture et musées...

Aide à domicile

Accompagner le "bien vieillir",
c'est la mission du service d'aide à domicile.

- 120 bénéficiaires
- 25 aides à domicile
- plus de 25 000 heures assurées en 2021
- Service Certifié AFNOR (label reconnaissant la démarche de qualité)



La téléassistance

125 personnes disposent de ce système qui permet d'envoyer une alarme 24h/24 et 7 jours sur 7 à des opérateurs qualifiés. Cette alarme peut être déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique.

Le CCAS accompagne les usagers en participant financièrement.



CHÈQUES SENIORS

- Pour les Bois-Guillaumais de **+ de 70 ans**
- Dans les commerces bois-guillaumais partenaires
- **20€**



Chèques seniors, c'est reparti !

Toute personne de plus de 70 ans peut venir, dès à présent, déposer son dossier pour demander à bénéficier des chèques seniors (carte d'identité et justificatif de domicile) à la mairie ou par e-mail à l'adresse cheque-seniors@ville-bois-guillaume.fr.

Les chèques peuvent être utilisés dans un des commerces de la ville. Retrouvez la liste des commerçants participants sur le site de la ville.



Logement



Attribution de logements sociaux

La Ville est réservataire pour environ 20 % des logements sociaux construits (le « Contingent municipal »). A ce jour, 158 foyers ont sollicité la Mairie et constitué un dossier pour être positionnés au titre de ce contingent.

Habitat dégradé pour lutter contre l'insalubrité et le mal-logement.

Le CCAS assure pour le compte de la Ville et avec le soutien des Services Techniques l'instruction, l'analyse et le suivi des dossiers d'Habitat Dégradé.

Domiciliation

Les personnes sans domicile stable peuvent bénéficier d'une adresse postale au CCAS, pré-requis indispensable pour les accompagner ensuite dans les démarches d'aides sociales et d'insertion.

Conseil, soutien et orientation

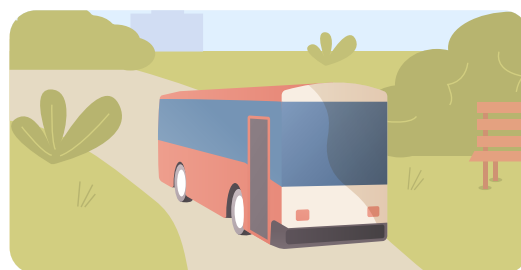
auprès des familles résidant la commune.

Aides

Plus de 37 000 € d'aides (énergie, eau, loyer, cantine scolaire, bourse...) en 2021 pour accompagner des personnes faisant face à des situations financières difficiles.

Le Bus du CCAS

Le bus du CCAS permet aux personnes âgées de disposer d'un moyen de transport pour faire leurs courses le vendredi, pour se rendre aux animations le mercredi et au cimetière une fois par mois.



Culture

Depuis 2021, 20 places sont réservées gratuitement aux bénéficiaires du CCAS pour chaque concert organisé par la ville.

Pass activités

Bilan 1^{ère} année : environ 500 enfants ont pu bénéficier du pass' pour pratiquer une activité culturelle ou sportive dans les associations de la ville. Ce dispositif sera relancé chaque année de mai à septembre.

Le montant du pass' est en fonction des conditions de ressources des parents, pour que l'aide soit plus conséquente pour les familles aux revenus moyens ou modestes.

Un engagement de la Ville à hauteur de 100 000 € pour que tous les enfants puissent s'épanouir dans l'une de nos associations.

Distribution alimentaire

Moyennant 1,50 € par personne, le CCAS, via son réseau de bénévoles sans qui rien ne serait possible, distribue rue de la Mare des Champs à plus de 50 foyers, soit plus de 100 personnes, l'équivalent de deux grands sacs de courses (lait, viennoiseries, viande et/ou poisson, légumes, fruits, laitages) chaque jeudi après-midi.



Fibre optique, on en est où ?



A Bois-Guillaume, le déploiement de la fibre est organisé par l'Etat et la Métropole via la société Orange qui s'est fixé pour objectif de raccorder l'ensemble des logements et des entreprises fin 2022. Pour le moment, la fibre est déployée pour 76% des foyers de la commune. Pour les rues qui sont distribuées en réseaux aériens, comme c'est souvent le cas au Mont Fortin par exemple, des études complémentaires doivent être menées par ENEDIS avant qu'Orange

puisse intervenir. Il arrive parfois que nous soyons raccordés mais que nous l'ignorions. Pour savoir si c'est votre cas, vous pouvez le vérifier sur reseaux.orange.fr ou www.arcep.fr

Soyez les bienvenus !

Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie des nouveaux arrivants n'a pas eu lieu l'année dernière. Ce moment convivial a pour vocation d'accueillir tous les Bois-Guillaumais nouvellement installés au sein de la commune. Ce sera l'occasion pour eux de faire des rencontres et d'échanger avec les élus mais également d'en apprendre plus sur la ville et les projets en cours.

La cérémonie aura lieu dès que les conditions sanitaires seront réunies. La date exacte sera communiquée prochainement via notre site internet et nos réseaux sociaux.

Un p'tit café ?

Rendez-vous certains vendredis et certains dimanches sur le marché de la Mare des Champs ou sur celui des Portes de la Forêt à partir de 10h. Venez discuter des projets de la municipalité et partager un moment de convivialité autour d'un café bien chaud avec M. le Maire et les adjoints. Retrouvez les dates sur le site de la ville.



Vaccination à domicile

Vous avez 80 ans ou plus et vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Pour être vacciné(e) chez vous, appelez le 0800 730 957 (appel gratuit). Votre interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination à votre domicile avec un infirmier libéral.

Vélos électriques



Quatre vélos électriques ont été achetés par la ville. Ils serviront aux agents de la collectivité afin qu'ils puissent aller et venir sur la commune dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Ce mode de transport vertueux a pour avantage d'éviter de prendre une voiture quand la distance ne le nécessite pas.



Portraits de Bois-Guillaumais

Les Bois-Guillaumais sont à l'honneur ! Une nouvelle rubrique a vu le jour il y a quelques semaines dans l'onglet « actualités » du site internet de la ville.

Découvrez les portraits d'habitants qui entreprennent, créent, jouent et participent au dynamisme de la ville. En ce moment, retrouvez les portraits de deux écrivaines Bénédicte Couka pour sa pièce *Le loup, la jeune fille et le chasseur* et Catherine Gendre pour son roman *Jamais parfait* ainsi que celui du musicien Gene Clarksville dont le concert du 4 décembre dernier à l'Espace G. le Conquérant fut un véritable succès.

Vous connaissez un(e) Bois-Guillaumais(e) qui mériterait d'être mis(e) à l'honneur ? contactez service-communication@ville-bois-guillaume.fr

Trois nouveaux habitants

Sur un terrain appartenant à la mairie rue Herbeuse, les chevaux de l'association Cheval en seine se sont temporairement installés afin d'entretenir la parcelle en broutant l'herbe.

À la Ste Catherine...

La municipalité s'engage : pour un arbre qui doit être coupé, 2 arbres au minimum seront remis en terre. Dans cet esprit, des plantations d'arbres, d'arbustes, de graminées et de vivaces sont en cours notamment rue de la haie et route de Darnétal ou encore sur le terrain de la Mare des champs. Vivement le printemps pour voir s'épanouir ces espaces végétalisés !

FERME URBAINE MARAÎCHÈRE

Et les lauréats sont...



Jeudi 2 décembre marque une date importante pour la ferme urbaine de Bois-Guillaume, aboutissement de plus d'un an de travail.

Début juillet, la ville a publié un appel à candidatures pour installer une ferme maraîchère sur un terrain municipal avec 3 critères principaux : une agriculture bio et respectueuse de l'environnement, une ferme ouverte vers la ville et ses habitants et un projet économique et technique solide. Plus d'une dizaine de manifestations d'intérêt ont été reçues parmi lesquelles

6 dossiers complets et répondant aux attentes ont été sélectionnés.

En novembre, une première soutenance s'est tenue avec la participation de la chambre d'agriculture, de la métropole et du CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural). Elle a permis de rencontrer et d'auditionner ces 6 candidats avant d'en retenir 3 pour un entretien plus approfondi, de manière à mieux comprendre leur projet et leur vision. Les heureux lauréats sont Orlane Bréant et Hugo Lecomte, 2 jeunes ingénieurs qui se sont reconvertis dans le maraîchage

bio par conviction et dont l'un est d'ailleurs bois-guillaumais !

Le jury tenait à remercier et à saluer le travail, la qualité et l'engagement de tous les candidats.

Place désormais à l'accompagnement des deux futurs maraîchers, dans la mise en place de leur activité avant l'installation concrète de la ferme qui se situera rue Herbeuse. Vivement les premières récoltes qui permettront aux Bois-Guillaumais de s'approvisionner en circuit-court et avec des produits sains !

INTERVIEW

Orlane



A 28 et 30 ans Hugo Lecomte et Orlane Bréant nous racontent comment ils se sont lancés dans cette nouvelle aventure.

O.B. : Avec Hugo, on s'est rencontrés pendant le BTS production horticole option maraîchage, on s'est tout de suite très bien entendus.

Comment avez-vous entendu parler de ce projet ?

H.L. : Après mon BTS, j'ai voulu m'installer et mon père m'a parlé du projet de Bois-Guillaume il y a quelques mois. J'ai tout de suite pensé à mon ancienne camarade de classe Orlane. Je savais qu'avec elle nous ferions un travail de qualité et début juillet nous nous sommes mis sur le dossier.

Comment s'est passé le montage du dossier ?

H.L. : En nous appuyant sur des maraîchers bios et en contactant la chambre d'agriculture de Haute-Normandie, au bout de deux mois, nous sommes arrivés à quelque chose d'assez abouti.

O.B. : On avait tous les deux la même vision des choses, ce qui a simplifié le travail.

Qu'est-ce qui vous a motivés pour relever ce défi ?

H.L. : Notre ambition, c'est vraiment de créer un espace en accord avec les règles de l'agroécologie donc de faire pousser des arbres pour abriter certaines espèces et lutter contre les ravageurs des cultures. On va aussi planter énormément de haies fruitières pour attirer les oiseaux et nous souhaitons permettre aux clients de faire de la cueillette sur place. Un de nos autres objectifs sera de faire visiter la ferme aux habitants et aux écoliers.

O.B. : Le but est de nourrir les gens, d'offrir une alimentation saine tout en protégeant la biodiversité. Ne pas être uniquement dans la productivité mais voir plus loin. D'autres l'ont déjà prouvé, une autre manière de fonctionner est possible et notre rôle sera de faire de la pédagogie pour montrer que tout cela est accessible.

H.L. : Ce projet pourra nous permettre de montrer l'exemple à notre niveau, on est très contents que la mairie nous ait fait confiance.

Hugo



Protégeons la biodiversité !



La ville de Bois-Guillaume a signé une convention de partenariat avec le Conservatoire de l'Espace Naturel de Normandie qui accompagnera la municipalité par des missions d'expertises et de formations sur la

préservation de nos espaces naturels. Un des axes importants consiste en la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes.

Les équipes du CENN ont rencontré

le service des espaces verts de la ville et des élus pour réaliser une session de formation puis une visite sur le terrain, notamment autour des mares des Portes de la Forêt qui a permis de détecter plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes (solidage, asters américains et malheureusement du myriophylle du Brésil). Les équipes du CENN sont intervenues immédiatement pour arracher cette plante très invasive.

Une des vigilances également mises en exergue concerne les rejets sauvages d'espèces envahissantes dans les mares ou alentour (poissons rouges, carpes, tortues de Floride...). On pourrait être tenté de relâcher ces animaux dans la nature en ne pensant pas à mal mais cette faune dérégule la biodiversité car elle est prédatrice d'autres espèces et peut transmettre des maladies.

Pour en savoir plus : cen-normandie.fr

Participez à la plantation de la Forêt Miyawaki !

Du nom du célèbre botaniste japonais, ce type de forêt consiste en une plantation dense en milieu urbain très résistante et résiliente. Constituée d'arbres d'essences locales, elle a l'avantage de pousser rapidement et ainsi de favoriser la biodiversité.

Cette méthode Miyawaki permet de reconstituer des écosystèmes forestiers sur des surfaces réduites. C'est également un confort pour les habitants d'un point de vue climatique, les forêts urbaines offrant des zones moins froides en hiver et moins chaudes en été. Celle-ci jouera égale-

ment un rôle acoustique en absorbant les bruits de la ville et notamment avec l'avenue de l'Europe adjacente.

À Bois-Guillaume, près des Bocquets et de la salle Schumann, une telle forêt citadine va voir le jour sur environ 500m².

Du 31 janvier au 5 février sous réserve des conditions climatiques, une classe de chaque école sera invitée à planter quelques sujets, tout comme les services de la mairie le vendredi après-midi.

Trois créneaux de 50 personnes le samedi seront dédiés aux citoyens qui s'inscriront pour mettre la main à la pâte.

La Méthode Miyawaki

- favorise la biodiversité
- 30 fois plus dense
- 10 fois plus rapide



Retrouvez bientôt les informations sur ce sujet sur le site et nos réseaux sociaux.

Des végétaux à broyer

Le broyage des végétaux du jardin est un moyen simple et efficace de réduire vos déchets et de jardiner durablement : le réemploi de la matière organique (en paillage permanent et en compostage) sur la parcelle où elle a été produite restaure le cycle naturel de la vie et contribue à la résilience des sols. Les services techniques disposent d'un broyeur de végétaux qui pourrait être mis à disposition des habitants leur permettant ainsi à la fois de se débarrasser de leurs

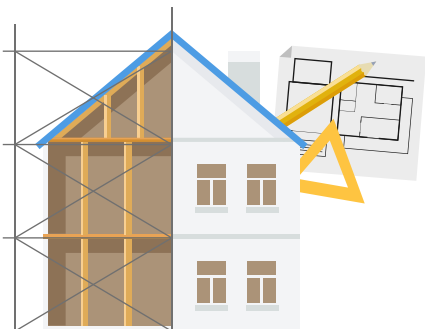
branches et de repartir avec des copeaux de bois. (A préciser qu'il s'agit de broyat simple et non de BRF).

Aussi, pour rendre ce dispositif accessible à tous, la ville de Bois-Guillaume vous propose de donner votre avis. Dites-nous si ce dispositif vous intéresse en répondant au sondage sur la plateforme de participation citoyenne et indiquez-nous comment vous imaginez ce service. A vous de jouer !

Des écoles mieux isolées

Lauréate avec 14 autres communes de la Métropole, la ville de Bois-Guillaume a participé à l'Appel à Projets « Merisier » (AAP).

L'objectif de cet AAP est de permettre à la Ville d'obtenir des subventions, d'une part pour poursuivre la rénovation énergétique des écoles, et d'autre part pour les équiper de capteurs permettant de mesurer le taux de CO₂ et la consommation d'énergie.



Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3 500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Dès à présent, vous pouvez déposer votre dossier par voie dématérialisée via le site www.e-permis.fr dont vous retrouverez le lien en page d'accueil de notre site.

Tout dépôt numérique ne doit pas faire l'objet d'un second dépôt en papier.

Les dépôts en ligne de demandes d'autorisation d'urbanisme sont recevables sur la ville de Bois-Guillaume uniquement via la plateforme E-permis.

Le dépôt d'un dossier sous format papier se fait directement en mairie ou par envoi postal demeure possible.

E-Permis : Comment ça marche ?

- Créez votre compte utilisateur en vous enregistrant sur la plateforme :

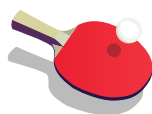
www.e-permis.fr

- Suivez les étapes indiquées sur la plateforme afin de créer votre dossier et de valider le dépôt de votre demande.

- Pour vous aider, un tutoriel est accessible à l'adresse suivante : <http://tuto.e-permis.fr/identification.php>

- Une fois votre dépôt terminé, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique automatiquement (AEE) attestant du démarrage de l'instruction de votre dossier puis sous 10 jours un accusé de réception électronique qui vous précisera son numéro d'enregistrement. (ARE).

Attention, vérifiez vos messages indésirables : vos accusés de réception peuvent s'y trouver !



Objectif 2024

La pongiste Alexandra Saint-Pierre remporte cette année un tournoi en Espagne et termine finaliste au tournoi de Saint Quentin en Yvelines. Une consécration pour la jeune athlète puisque qu'après son titre de championne de France 2021 et sa sélection à tous les stades de l'équipe de France, l'ITTF handisport vient de la classer 7^{ème} mondiale dans la catégorie 5. De bon augure en vue des JO de Paris 2024 !

Sacs de collecte

La distribution annuelle des sacs de collecte aura lieu :

- le jeudi 3 mars de 14h à 19h : avenue Henri Dunant,
- le vendredi 4 mars de 14h à 19h : place du Coucou rue du Champ des Oiseaux,
- le lundi 7 mars de 14h à 19h : place de l'Église,
- le mardi 8 mars de 14h à 19h : place de l'Église,
- le mercredi 9 mars de 9h à 19h,
- le jeudi 10 mars de 14h à 19h,
- le vendredi 11 mars de 14h à 19h : parking de la mairie.



Concours d'équitation

Le traditionnel concours d'équitation de l'USCB équitation s'est déroulé dimanche 14 novembre dernier avec 96 engagés au total. De bons résultats pour les cavaliers et une belle réussite pour le club. Patricia Renault, adjointe aux sports, était présente pour encourager et remettre leur prix aux trois premiers cavaliers. Les prochains concours qui serviront à gagner des points pour le championnat de France de la Motte Beuvron auront lieu aux mois de février et de juin.



Cimetières

L'embellissement des cimetières a déjà commencé avec la volonté de satisfaire aux obligations légales liées au zéro-phyto en se passant des substances chimiques nocives utilisées par le passé. Une phase test qui a été menée au cimetière des Rouges-Terres s'avère concluante et sera donc étendue pour une gestion plus vertueuse. L'idée est d'utiliser du sédum entre les stèles, d'enherber certaines zones et de maintenir des allées de cailloux sur les espaces où l'on circule à pied. Seront également mis en place de nouveaux aménagements comme la plantation de cerisiers japonais, des poubelles de tri plus nombreuses ou encore la mise à disposition d'arrosoirs pour les usagers. L'objectif étant de faire des cimetières des espaces verts accueillants, écologiques et entretenus.



Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais

La vie semble enfin reprendre son cours normal et ça fait du bien

Les sourires se voient dans nos yeux ou se devinent sur nos visages avec la reprise tant attendue des activités sportives, culturelles, musicales. Les lieux de rencontre, d'échanges et d'animation sont à nouveau réinvestis. Nous retrouvons de quoi satisfaire nos goûts, avec des expositions riches et variées, des concerts aux registres éclectiques, des salons divers...

Les cérémonies patriotiques, 103e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, furent aussi l'occasion d'une commémoration accessible de nouveau à tous les citoyens. Vous étiez nombreux à revenir honorer la mémoire des soldats. Par votre présence aux Monuments aux Morts de Bois-Guillaume et de Bihorel, les associations des Anciens Combattants se sont sentis bien entourés.

La satisfaction des retrouvailles au sein des lieux de convivialité, comme sur les marchés d'approvisionnement, avec la reprise du Café du Maire, est bien l'expression du désir des Bois-Guillaumais de retrouver une proximité entre eux et avec leurs élus. Nous sommes heureux que ces moments de partage soient remis à l'honneur et fassent même des émules, puisque notre commune voisine, Isneauville, l'a imité depuis juin dernier.

Notre groupe vous souhaite de passer de bons moments chaleureux en famille ou entre amis, ici ou ailleurs, à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année. Que 2022 apporte dans vos foyers, la joie, le bonheur et la sérénité.

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

Chères Bois-Guillaumaises, cher Bois-Guillaumais,

La mairie se propose de « dynamiser » le parc des Cosmonautes.

Alors que l'habitat collectif représente plus de 70% des nouveaux logements à Bois-Guillaume, nous devons nous doter d'un grand et beau parc urbain ouvert de tous côtés. Que ce soit pour traverser agréablement la ville en prolongeant de notre réseau de sentes, faire du sport en accès libre ou simplement lire sous un arbre, nous avons besoin de remettre la nature au cœur de notre ville et de faire vivre ces espaces. Le futur parc serait propice aux manifestations culturelles comme aux expérimentations et apprentissages de la transition écologique pour les collégiens et tous les Bois-Guillaumais curieux ou novateurs.

Le parc des Cosmonautes (11 ha totalement enclavés à 150 m de la mairie) abrite des équipements sportifs dont l'usage est largement réservé aux clubs. Chargé par Gilbert Renard de réfléchir à cette question en 2016, j'ai organisé un concours d'idées. Huit des neuf urbanistes participants proposaient de délocaliser les terrains d'entraînement (hors terrain synthétique et terrain d'honneur dont le déplacement serait trop coûteux).

Nous pourrions implanter les nouveaux terrains de sport non loin de là. La ville est, en effet, également propriétaire du petit Bois du Chapitre (6 ha) qui jouxte le golf et de 14 ha de terrains en prolongement.

En installant sur ces terrains un centre d'entraînement plus moderne et plus grand, nous constituerions un arc vert, sur plus de 45 hectares, dédié aux loisirs et au sport à l'est de Bois-Guillaume. Une telle annonce eut été un magnifique cadeau en cette période de Noël. Toujours optimiste, je l'ajoute à la liste des vœux que je forme pour vous tous et pour Bois-Guillaume en 2022.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »
Philippe Couvreur

Ces tribunes libres ont été insérées telles qu'elles nous ont été communiquées.

OURS

Directeur de la publication : **Théo Perez**
Codirecteur de la publication : **Samuel Pierres**
Rédaction : **Maëva Nogueira**
Mise en page : **Julie Becquet**
Tirage : **7400 exemplaires**
Dépôt légal : **en cours**
Crédit photos : **Ville de Bois-Guillaume, Adobe stock**
Impression : **Sodimpal**
Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville - 31, place de la Libération,
76 230 Bois-Guillaume - 02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr

*Ne manquez aucune actu,
suivez-nous !*

f @villeboisguillaume y @mairieboisguillaume
@villeboisguillaume t @bg76230
in @Mairie de Bois-Guillaume



À noter !



AGENDA

- Sous réserve des conditions sanitaires -

14.01 - 14h

**Galette des Rois du CCAS,
avec un loto organisé par le Club de l'Amitié**
Espace G. le Conquérant
Inscriptions jusqu'au 5 janvier au
06 15 11 29 58 – 02 35 12 24 77

16.01

Galette des rois de l'ACPG (anciens combattants)
Espace G. le Conquérant

2.02 - 19 h

"Être humain" concert de clarinette et piano
organisé par l'école de musique à l'occasion
de l'inauguration de son studio d'enregistrement
Espace G. le Conquérant
Entrée libre sur réservation
www.billetweb.fr/etre-humain1

5.02

Plantation Miyawaki
par les Bois-Guillaumais
(article page 9)

24.02 - 19h30

**Soirée cabaret avec le groupe
« Costil swingers »**
Espace G. le Conquérant
Ouverture billetterie prochainement

26 & 27.02 - de 14h à 18h

Exposition de peinture
Carnet de voyage de Laurent POISSON
Chapelle du Carmel

7.04

Sortie seniors à Étretat avec repas
Inscriptions les 28.02 et 01.03 de 9h à 12h
Infos. 06 15 11 29 58 – 02 35 12 24 17

22.03

Remise du prix du concours de poésie
Espace G. le Conquérant

10.03 - 17h15

**« Connexio » un duo homme/chien
dans le cadre du festival de cirque « Spring »**
En partenariat avec la Métropole Rouen Normandie
Espace. G. le Conquérant
Gartuit - détails à venir sur le site de la ville

Save the date !

Du 24 au 27.03

Festival Jazz in mars
Espace G. le Conquérant
Ouverture de la billetterie prochainement

13.05 - 15.05

Championnat de France de billard 3 bandes
à l'Espace G. le Conquérant

➔ **Plus d'infos** sur www.ville-bois-guillaume.fr



La ville de Bois-Guillaume vous souhaite de

**JOYEUSES
FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**